

Perfectionnement de la paie Niveau III : Les contrats en alternance et statuts particuliers en paie

Ressources Humaines / Gestion du personnel / Paie - 2021

La formation en résumé

La présence de profils ou de contrats spécifiques au sein d'une société a des conséquences sur la rédaction des bulletins de paie notamment sur les charges sociales. Bien connaître les particularités de ces différents profils permet de sécuriser au mieux les éléments variables et la base des cotisations.

Objectifs :

- Identifier les particularités de la paie selon le statut ou le contrat
- Suivre et intégrer l'actualité sociale pour les différents statuts
- Valider ses connaissances sur des paies particulières

Participants :

- Responsables et Gestionnaires de paie
- Collaborateurs de la fonction Ressources Humaines

Prérequis :

Avoir une expérience ou des connaissances en paie.

Le programme

La gestion des contrats en alternance en CDD ou en CDI

- Le contrat d'apprentissage (statut, salaire, base de cotisations)
- Les contrats de professionnalisation (statut, salaire, réduction de charges)

La gestion des contrats à durée déterminée de droit commun

- Les caractéristiques du bulletin selon les motifs de recours
- La préparation du solde de tout compte (calcul de l'indemnité de précarité et l'indemnité compensatrice des congés payés)

Le traitement des paies des personnes n'ayant pas le statut salarié

- Les stagiaires avec gratification obligatoire ou non
- Les dirigeants affiliés au régime général de sécurité sociale

Cette journée est un plus pour le suivi de la formation contrôle des charges sociales.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

470 €

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions
(nous consulter)



1 jour (7 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Technicien - Gestionnaire de Paie

 **-10%**

Formation en tandem avec :
Perfectionnement de la paie Niveau III : la paie et la rupture du contrat
Ou
Perfectionnement de la Paie Niveau III : La Paie et gestion des salariés à temps partiel
Ou
Le contrôle des charges sociales

Dates et villes

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

Sessions à venir - Nous contacter

Roanne - 04 77 44 54 69

Sessions à venir - Nous contacter

Lyon - 04 72 53 88 00

- 16/12

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)